

MARCHÉS PUBLICS
Arrêté du 4 mai 1994 modifié

DÉCLARATION DU CANDIDAT VOLET 2

Renseignements particuliers à un marché

En cas de candidatures groupées, remplir une déclaration de candidat par membre du groupement

A. Identifiants

Joindre

Objet du marché :

Nom ou dénomination du candidat ; adresse du service qui exécutera le marché :

Le candidat est-il en redressement judiciaire (ou procédure étrangère équivalente ?)

1. Non

2. Oui

■ Cas 2

Joindre jugement correspondant (s'il n'est pas rédigé en langue française, le jugement doit être accompagné d'une traduction certifiée).

B. Moyens du candidat

DC6/98

Description de l'équipement technique et des moyens d'études et de recherches des moyens en personnel et en matériel susceptibles d'être affectés à la réalisation du marché au regard de l'appel public à la concurrence (si l'obligation d'apporter ces précisions est prévue par le règlement de la consultation).

C. Candidats bénéficiant de droits particuliers

Si le règlement de la consultation prévoit l'attribution de lots à des candidats bénéficiant de droits particuliers prévus aux articles 61 à 73, 143, 162, 260 à 270), et si vous demandez à bénéficier de ces droits, veuillez cocher la case qui vous concerne.

- | | |
|---|--|
| 1. <input type="checkbox"/> Société coopérative ouvrière de production (SCOP) : | Indiquer ci-contre les références du Journal officiel où est publiée la liste où figure la SCOP candidate, ou produire l'attestation du ministre du travail |
| 2. <input type="checkbox"/> Artisan : | Produire l'attestation de la chambre des métiers reconnaissant la qualité d'artisan du candidat ou la liste établie par le ministère chargé de l'artisanat où figure le candidat |
| 3. <input type="checkbox"/> Coopérative d'artisans : | Indiquer ci-contre les références du Journal officiel où est publiée la liste où figure le candidat |

**Indiquer vos
références ici :**

D. Références

Joindre

Les références utiles concernent les principales livraisons de fournitures, réalisations de prestations ou exécutions de travaux représentatives de la prestation objet du marché effectuées pendant les trois dernières années. Indiquer leur montant, leur date et leur destinataire public ou privé.

Joindre références
contrôlables

Les sociétés nouvellement créées peuvent donner les références de leurs dirigeants ou des cadres qui exécuteront le marché, ou la photocopie de leurs diplômes.

E. Qualification

DC6/98

En matière de qualification, l'entreprise possède-t-elle un certificat professionnel adapté à la prestation objet du marché ?

- Non Oui, indiquer les références :

F. Prise en compte de la qualité

DC6/98

■ L'entreprise a-t-elle pris des mesures pour s'assurer de la qualité de ses prestations ?

- Non Oui, indiquer les outils dont elle dispose :

■ A-t-elle formalisé ces mesures pour le type de prestation objet du marché dans un document écrit ? Si un plan qualité (au sens de la norme ISO 8402) est disponible, le préciser.

- Non Oui, décrire ce document, indiquer où et comment il peut être consulté :

G. Certification

DC6/98

L'entreprise possède-t-elle une certification « tierce-partie » de système qualité selon norme ISO ?

- Non Oui, indiquer les références :
- de l'organisme certificateur :

- du référentiel (NF EN ISO 9001, 9002 ou 9003) :

- du libellé du certificat délivré :

Les entités adjudicatrices sont invitées à demander ces renseignements notamment lorsque le titulaire du marché, objet de la consultation, est susceptible d'avoir un pouvoir sur les candidats ou sur les titulaires d'un marché situé « en aval ». Ainsi, un maître d'oeuvre devra-t-il indiquer ses liens avec les entreprises susceptibles d'être intéressées par le marché dont il pourrait assurer la conception. De même, le candidat à un marché d'études consistant à proposer des choix techniques devra-t-il indiquer ses liens avec d'éventuelles entreprises susceptibles d'être intéressées par les marchés ultérieurs appliquant ces choix techniques.

Cette rubrique décrit d'une part les actionnaires du candidat, d'autre part les entreprises dans lesquelles de candidat possède une participation, susceptibles d'être intéressées par un marché « aval ».

I. Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la société

Nom et qualité du signataire :

A

, le

19

Signature

(la date et la signature sont obligatoirement originales ; le reste du document peut être une copie faite au préalable).